# FICHE D'INFORMATIONS L'ÉGALES Document d'entrée en relation

Cabinet Digital PATRIMOINE

Conseil en Gestion de Patrimoine

DIGITAL PATRIMOINE - 111 route de Tiragon - 06370 Mouans-Sartoux - SAS au capital social de 20 000 € - SIRET 80009217300015 - RCS Cannes B 800092173 - Inscrit au Registre unique des Intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro d'immatrioulation 14002151 (www.orias.fr) en qualité de Conseiller en investissement financier (CIF). Courtier d'assurance ou de réassurance (COA). Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP). Agent Immobilier: Carte professionnelle de Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 0605 2016 000 010 826 délivrée par la CCI des Alpes-Maritimes. Non détention de fonds pour compte de tiers (absence de garantie financière) conformément à la loi Hoguet du 2 janvier 1970 et à son décret d'application. Responsabilité Civile Professionnelle au titre des activités de courtage d'assurances, de démarchage bancaire et financier, de conseil en investissements financiers et en stratégie patrimoniale, transaction immobilière : Auprès de AIG (Certificat de garantie n° FID00197278 Y)

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller.

Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiquées au client dès le début de la relation.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

## NOTRE ENTREPRISE

Dénomination sociale: Digital PATRIMOINE

Représentée par: Monsieur Gérald PRUD'HOMME et Monsieur Laurent DELAPORTE

Siège social: 111 route de Tiragon 06370 Mouans-Sartoux

Siren: 80009217300023

Code NAF: 6619B

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le délégué à la protection des données (DPO) de Digital PATRIMO!NE, monsieur Gérald PRUD'HOMME, pour la fourniture d'un conseil, une intermédiation financière ou immobilière et dans le cadre de notre suivi. Elles sont conservées pendant toute la durée contractuelle et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige et sont destinées au Conseiller en investissements financiers, ses salariés ou collaborateurs habilités à recueillir ou à traiter les données clients, ses partenaires ainsi que les autorités de tutelle ou les associations représentatives (AMF, ACPR, ANACOFI-CIF).

Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Digital PATRIMOINE, Service chargé du droit d'accès, 111 route de Tiragon - 06370 Mouans-Sartoux.

Vous pouvez introduire une réclamation au sujet du traitément de vos données auprès de la CNIL.

# STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 14002151 ( vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : https://www.orias.fr/weicome) au titre des activités réglementées suivantes.

• CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non-indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

- IAS (Intermédiaire en Assurance) dans la catégorie Courtier de Type B Conseil de niveau 2.
- IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) dans la catégorie C d'intermédiaire Courtier et mandataire d'IOBSP.

DIGITAL PATRIMOINE - 111 route de Tiragon - 06370 Mouans-Sartoux - SAS au capital social de 20 000 € - SIRET 80009217300015 - RCS Cannes B 800092173 - Inscrit au Registre unique des Intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro d'immatriculation 14002151 (www.orias.fr) en qualité de Conseiller en investissement financier (CIF), Courtier d'assurance ou de réassurance (COA), Courtier en opérations de banque et en services de palement (COBSP). Agent Immobilier: Carte professionnelle de Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 0605 2016 000 010 826 délivrée par la CCI des Alpes-Maritimes. Non détention de fonds pour compte de tiers (absence de garantie financière) conformément à la loi Hoguet du 2 janvier 1970 et à son décret d'application. Responsabilité Civile Professionnelle au titre des activités de courtage d'assurances, de démarchage bancaire et financier, de conseil en investissements financiers et en stratégie patrimoniale, transaction immobilière: Auprès de AlG (Certificat de garantie n° RD00197278 Y)

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont placées sous l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Adresse courrier : 4 place de Budapest 75436 PARIS Cedex 09 et adresse internet: www.acpr.panque-france.fr/accueil.html.

Adhérent de l'ANACOFI-COURTAGE, association agréée par l'ACPR.

# Il est par ailleurs:

- Démarcheur bancaire et financier pour Générali dans le cadre de son offre en épargne salariale. Cette activité est contrôlable par l'AMF et l'ACPR.
- Agent immobilier: Digital PATRIMOINE, représenté par M. Gérald PRUD'HOMME et M. Laurent DELAPORTE sont titulaires de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 0605 2016 000 010 826 délivrée par la CCI des Alpes-Maritimes - France. Non détention de fonds pour compte de tiers (absence de garantie financière). L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Votre intermédiaire dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de : AIG

Numéro de polices : nº RD00197278Y

- Pour ses opérations d'Intermédiation en Assurance pour un montant de 2 000 000 € par sinistre et par période de garantie.
- Pour son activité de Conseiller en Investissements Financiers pour un montant de 300 000 € par sinistre et 600 000 € par période d'assurance.
- Pour son activité d'Intermédiation en Opérations de Banque et Services de Paiement pour un montant de 500 000 € par sinistre et 800 000 € par période d'assurance.
- Pour son activité de Transaction immobilière pour un montant de 150 000 €. Non détention de fonds pour compte de tiers (abserce de garantie financière).

Par ailleurs, votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou https://www.anacofi-cif.fr/

Notre Cabinet prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers, qui vont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que :

- la lutte contre la corruption et les actes de corruption en signant une charte anti-corruption avec les producteurs de produits;
- les questions environnementales, sociales et de personnel en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG et ou ISR dans leurs politiques;
- le respect des droits de l'homme, en choisissant des producteurs de produits qui affichent ce critère dans leurs politiques et processus de création de valeur.

# PARTENAIRES COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISE D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES IMMOBILIERS (Promoteurs)

Nous vous proposons de découvrir un échantillon de nos partenaires:

DIGITAL PATRÍMOINE - 111 route de Tiragon - 06370 Mouans-Sartoux - SAS au capital social de 20 000 € - SIRET 80009217300015 - RCS Cannes B 800092173 - Înscrit au Registre unique des Intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro d'immatriculation 14002151 (www.orias.fr) en qualité de Conseiller en investissement financier (CIF), Courtier d'assurance ou de réassurance (COA). Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP). Agent Immobilier: Carte professionnelle de Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 0605 2016 000 010 826 délivrée par la CCI des Alpes-Maritimes. Non détention de fonds pour compte de tiers (absence de garantie financière) conformément à la loi Hoguet du 2 janvier 1970 et à son décret d'application. Responsabilité Civile Professionnelle au titre des activités de courtage d'assurances, de démarchage bancaire et financier, de conseil en investissements financiers et en stratégie patrimoniale, transaction immobilière : Auprès de AIG (Certificat de garantie n° Fi000197278 Y)

Nature	Nom	Type d'accord	Mode de rémunération
Assurance-vie / Banque / Plateforme	Alpheys, Aprep, Axa Banque, Axa Théma, CGPE, Eres, Générali Patrimoine, Générali Vie*, Générali Epargne Salariale, Intencial APICIL, Nortia, Oddo BHF, Nortia, Primonial, Spirica, Suravenir, Swiss Life, Uaf Life Patrimoine	Convention de courtage ou distribution, Convention ou Protocole de partenariat, Convention de présentation, Protocole de courtage, Mandat de démarcharge*	Commissions sur droits d'entrée et frais de gestion
Société de gestion	Acg Management, Adéquity, Altixia, A Plus Finance, Calao Finance, Corum, Intergestion, DS Investissement, Kepler Chevreux, Novaxia, Irbis, PAREF, Perial, Primonial, Vatel Capital	Contrat de distribution, Convention de commercialisation, Convention de conseil et de diffusion, Contrat Cadre, Convention de distribution ou de partenariat, Convention de services, Convention d'apporteurs d'affaires	Commissions sur droits d'entrée et frais de gestion
Assurance emprunteur	Afi Esca, April, Alptis, Axa, Générali Vie, Metlife	Convention de courtage, Convention de partenariat	Commissions sur droits d'entrée et frais de gestion
lmmobilier en direct	Adomos, Altaréa Cogedim & Pitch Promotion, Cd partenaires, Cérénicimo, Corum, Crédit Agricole Immobilier, I Sélection, Kauffman and Broad, La Référence Pierre, LB2S, Leemo, Les nouveaux constructeurs, Primonial, Promogim, SAGEC, Sélexia Immobilier, Tagérim	Délégation de mandat, Délégation cadre de Mandat de vente, Mandat de commercialisation, Délégation cadre de mandat non exclusif de vente, Protocole d'apports d'affaires, Contrat cadre de délégation de mandat, Convention de partenariat ou de commercialisation	Honoraires à charge vendeur
Banque/plateforme	Partner Finance	Mandataire, Démarcheur	Honoraires

Les noms des autres compagnies avec lesquelles nous avons un accord seront communiqués sur simple demande.

# MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL EN CIF

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués :

Honoraires: de 500 € à 2 990 € TTC ou Tarif horaire: 200€ TTC

Dans le cas d'un conseil CIF d't non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretien des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

# MODE/DE FACTURATION ET RÉMUNÉRATION DU PROFESSIONNEL EN IAS

Dans le cas d'une intermédiation en assurance (assurance emprunteur...) ou d'une solution d'épargne (assurance-vie...), le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais (pourcentage) initialement prélevés par le promoteur du produit. Le client, sur demande, pourra obtenir une ventilation plus précise des frais.

# MODE DE FACTURATION ET RÉMUNÉRATION DU PROFESSIONNEL EN JOBSP

Dans le cas d'une intermédiation en opération de banque, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais (pourcentage) initialement prélevés par le promoteur du produit (crédit immobilier, prêt personnel...). Le client, sur demande, pourra obtenir une ventilation plus précise des frais.

DIGITAL PATRIMOINE - 111 route de Tiragon - 06370 Mouans-Sartoux - SAS au capital social de 20 000 € - SIRET 80009217300015 - RCS Cannes B 800092173 - Inscrit au Registre unique des Intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro d'immatriculation 14002151 (www.orias.fr) en qualité de Conseiller en investissement financier (CIF). Courtier d'assurance ou de réassurance (COA). Courtier en opérations de banque et en services de palement (COBSP). Agent Immobilier: Carte professionnelle de Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 0605 2016 000 010 826 délivrée par la CCI des Alpes-Maritimes. Non détention de fonds pour compte de tiers (absence de garantie financière) conformément à la loi Hoguet du 2 janvier 1970 et à son décret d'application. Responsabilité Civile Professionnelle au titre des activités de courtage d'assurances, de démarchage bancaire et financier. de conseil en investissements financiers et en stratégie patrimoniale, transaction immobilière : Auprès de AIG (Certificat de garantie n° FID00197278 y)

# MODE DE FACTURATION ET RÉMUNÉRATION DU PROFESSIONNEL EN IMMOBILIER

Dans le cas d'une intermédiation en immobilier, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais (pourcentage) initialement prélevés par le promoteur du produit (honoraires de vente sur un bien immobilier). Le client, sur demande, pourra obtenir une ventilation plus précise des frais.

## **MODE DE COMMUNICATION**

Dans le cadre des relations entre notre cabinet et nos clients, les moyens de communications à privilégier seront le téléphone, les emails et accessoirement le courrier postal.

# TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Conformément à l'article 325-23 du RGAMF et recommandation ACPR du 09 mai 2022

# Modalités de saisine de l'entreprise:

Pour toute réclamation, votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : Digital Patrimoine, 111 route de Tiragon 06370 Mouans-Sartoux

Par téléphone: 07 822 700 74

• Par mail : contact@digitalpatrimoine.fr

# Traitement des réclamations:

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client.

# Saisir un médiateur:

Médiateur compétent litiges avec une entreprise:

• Médiateur de L'ANACOFI: Médiateur de l'Anacofi, 92 rue d'Amsterdam, 75009 Paris

# Médiateur compétents litiges avec un consommateur:

• Pour les activités CIF: Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17, place de la Bourse, 75082 Paris Cedex

https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation

Pour les activités d'assurance: La médiation de l'assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09

https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur

 Pour les activités d'IOBSP et Immobilières: Médiation de la consommation - ANM Conso, 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES

https://www.anm-conso.com/site/particulier.php

DIGITAL PATRIMOINE - 111 route de Tiragon - 06370 Mouans-Sartoux - SAS au capital social de 20 000 € - SIRET 80009217300015 - RCS Cannes B 800092173 - Inscrit au Registre unique des Intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro d'immatriculation 14002151 (www.orias.ft) en qualité de Conseiller en investissement financier (CIF), Courtier d'assurance ou de réassurance (COA). Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP). Agent Immobilier: Carte professionnelle de Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 0805 2016 000 010 826 délivrée par la CCI des Alpes-Maritimes. Non détention de fonds pour compte de tiers (absence de garantie financière) conformément à la loi Hoguet du 2 janvier 1970 et à son décret d'application. Responsabilité Civile Professionnelle au titre des activités de courtage d'assurances, de démarchage bancaire et financier de conseil en investissements financiers et en stratégie patrimoniale, transaction immobilière : Auprès de AIG (Certificat de garantie n° 5/000197278 Y)